

# DES HAINES EN HÉRITAGE ? LES TENSIONS ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES NON CONJUGALES ET NON PARENTALES AU QUÉBEC, 1920-1980

par **Nathalie Ricard**

Nathalie Ricard est chercheure postdoctorale au centre UCS de l'INRS et membre du Partenariat de recherche Familles en mouvance.

« Comme dans toutes familles, y a des petites chicanes, mais là pour dire qu'y avait des chicanes tout le temps là, disons que moi je m'occupe pas des chicanes des autres. Quand y en a chez nous, ça m'agace assez...<sup>1</sup> ». Étudier les dynamiques familiales sous l'angle des rapports conflictuels internes, telle est la perspective adoptée dans le cadre de ce projet de recherche postdoctoral mis en chantier en mai 2021<sup>2</sup>. Plus précisément, notre démarche vise à mettre au jour les formes changeantes des conflits familiaux, des années folles à l'aube des années 1980, la manière dont ils ont été régulés, le cas échéant, dans l'arène judiciaire ainsi que les discours et représentations qui les ont entourés.

---

1. Archives nationales du Québec à Montréal, fonds de la Cour des sessions de la paix, greffe de Montréal, dossiers des enquêtes du coroner, TP12 S2 SS26 SSS1, 1976, n° 1032, p. 63.

2. Ce projet de recherche a reçu un appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada.

## GENÈSE ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Le projet de recherche présenté ici est né de la rencontre de certains dossiers judiciaires analysés durant la réalisation de notre thèse de doctorat. Celle-ci avait pour objet le rôle joué par la Cour du banc du roi (CBR) – un tribunal de juridiction supérieure – dans la régulation de la criminalité grave à Montréal, après la Seconde Guerre mondiale. Parmi l'ensemble des dossiers instruits par cette instance, certains cas plus inusités ont en effet retenu notre attention, soit les crimes familiaux commis ni en qualité de conjoint ni en qualité de parent d'enfants. Aux côtés des infanticides et des drames conjugaux, formes déjà bien étudiées de violence intrafamiliale, ces affaires nous plongent au cœur de relations familiales complexes et tendues et semblent extrêmement significatives du point de vue des modèles et rapports familiaux tels qu'ils étaient vécus et expérimentés dans les quartiers montréalais et la banlieue de la métropole au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## « Des haines en héritage? »

---

Ainsi, nous nous proposons d'étudier une facette pour l'instant mal connue de l'histoire de la famille au Québec : les tensions et violences intrafamiliales concernant d'autres rapports que la conjugalité ou la parentalité. La violence conjugale et la maltraitance des enfants ont à bon droit retenu l'attention de la communauté scientifique, du fait de leur caractère massif. De même, l'histoire et la criminologie des homicides familiaux comptent de nombreux travaux sur les uxoricides (meurtres de la conjointe / épouse) et les filicides (meurtres des enfants). Nous nous en tiendrons aux disputes et actes criminels non sexuels qui, en termes relationnels, peuvent être qualifiés d'« horizontaux », lorsque des membres d'une même fratrie, d'un cousinage ou des beaux-frères / belles-sœurs sont en cause. Certaines relations conflictuelles « ascendantes » seront également étudiées, comme dans le cas d'enfants adolescents ou adultes qui s'en prennent à leurs parents ou à leurs aïeuls. La recherche ne se cantonnera pas qu'aux crimes. Les tensions impliquant les mêmes liens et susceptibles d'être prises en charge par la justice civile seront incluses, comme dans le cas des déchirements au sujet d'héritages.

Quatre questions de recherche guideront la démarche : 1) quelles furent, durant les décennies à l'étude, les racines et les manifestations des tensions et violences non conjugales et non parentales dans les familles québécoises ? ; 2) qu'est-ce que ces phénomènes signifient quant à l'évolution des attentes et des représentations liées au fonctionnement des familles et aux rôles familiaux ? ; 3) de quelle manière ces réalités ont-elles été mises en discours par divers locuteurs (parties, médias et experts, notamment psychiatriques) ? ; 4) quelles réponses leur ont opposées, en cas de procès, les tribunaux civils et criminels?

### OBJECTIFS DE RECHERCHE

Trois objectifs découlent de ces questions de recherche : 1) une contextualisation fine des affaires étudiées ; 2) l'élucidation du rôle de l'argent ; 3) l'élaboration d'un modèle interprétatif de ces haines familiales particulières. Nous procéderons d'abord à la

mise en relation d'affaires nécessairement très spécifiques avec certains changements structurels, en vue de bien rendre compte de l'impact de ces derniers sur l'économie matérielle et symbolique de l'intime ayant cours dans le Québec d'alors. La période considérée (60 ans) permettra, d'une part, d'assurer la collecte d'une documentation suffisante (infra) et, d'autre part, de bien faire ressortir le rôle de la diachronie. Mentionnons, parmi les bouleversements à prendre en compte : la réduction de la taille des ménages ; la montée des séparations et des divorces ; l'allongement de la durée de la scolarisation des enfants et l'entrée plus tardive dans la vie active ; la diffusion du consumérisme. On sait, en particulier, que l'augmentation de l'espérance de vie a reporté les transmissions de biens en direction d'enfants souvent d'âge mûr et que les héritages n'ont plus du tout le même rôle que dans les sociétés d'avant l'État providence. Ils revêtaient alors une importance cruciale pour le statut et le rang des personnes, le salariat étant le lot des populations les plus fragiles (Gotman, 1995).

Or, nos premiers coups de sonde dans la jurisprudence montrent que l'iniquité réelle ou supposée de certains partages testamentaires engendre encore, à l'heure actuelle, des guérrillas intrafamiliales féroces. Déjà, au XIX<sup>e</sup> siècle, c'étaient les questions d'argent qui déclenchaient les conflits familiaux les plus vifs (Perrot, 1999). Ces persistances devront être élucidées. D'autres études ont révélé que l'argent demeure de nos jours l'un des moteurs des évaluations croisées que les uns peuvent faire des autres à l'intérieur des parentèles, en contraste avec le désintéressement censé présider aux rapports intrafamiliaux (Déchaux, 2005). Néanmoins, les dynamiques familiales découlant du rapport à l'argent méritent toujours de plus amples recherches (Belleau et Ouellette, 2005). Enfin, suivant en cela les travaux de Pauline Chaintrier (2010), nous tenterons de mettre sur pied un modèle d'interprétation de ces querelles et violences. Il nous faudra intégrer, dans ce modèle, leurs antécédents et racines, comme ce ne sont pas des actes et états isolés, mais bien des épisodes relevant de parcours familiaux singuliers (Regina et Minvielle, 2015), de

même que les modalités du passage à l'acte et ses conséquences pour la suite du vécu du groupe.

### CADRE THÉORIQUE

Les données seront interprétées à la lumière de conceptualisations spécifiques des conflits familiaux et du mouvement de reproduction sociale, sans négliger les représentations à l'œuvre. Nous serons en mesure, ce faisant, d'appréhender les groupes familiaux en cause d'un point de vue synchronique (comme systèmes d'échanges et d'attentes), diachronique (à titre de formations sociales changeantes dans la durée) et symbolique (comme espaces sociaux chargés de sens).

La théorie des conflits familiaux met l'accent sur des facteurs absolument déterminants pour la démarche: ressources en jeu et en débat; pouvoir inégal des parties; positionnement des acteurs au sein du groupe, en fonction de leur sexe et de leur âge (entre autres). Les liens entre conflits familiaux, structures des parentèles et parcours des lignées ont déjà été démontrés avec force pour l'Ancien Régime (Collomp, 1983). Cette théorie nous invite en outre à mieux cerner la dialectique entre solidarité et autonomie personnelle, intérêts et affects, tensions inhérentes à la réalité familiale (White et Klein, 2002, chap. 6). Le concept de reproduction sociale, lui, est largement utilisé en histoire. Ce mécanisme tant matériel que symbolique renvoie aux efforts déployés par les familles pour se maintenir dans la durée, notamment par le biais de l'installation réussie des enfants dans la vie et par la dévolution éventuelle d'un patrimoine. Nous faisons l'hypothèse que nombre d'antagonismes découlent précisément de l'échec de l'établissement de grands enfants, individus qui s'estiment injustement traités ou considérés comme des « ratés » par leurs proches. Le sentiment d'échec personnel était au fondement de bien des parricides au XIX<sup>e</sup> siècle (Lapalus, 2013). Enfin, la vie de famille est chargée de représentations, en termes d'attentes et d'exigences sociétales qui sous-tendent, chargent les rapports interpersonnels. Des études d'histoire du « maricide » et du parricide ont clairement établi que les sens en jeu dépendaient très étroitement de la conception des rôles et respon-

sabilités familiales en vigueur à une époque donnée (ex. : Bernier et Cellard, 1996). D'où l'importance de tenir compte, parmi nos questions de recherche, de ces représentations, des locuteurs qui les constituent et des changements culturels importants qu'elles ont éprouvés au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

### SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

L'analyse d'archives judiciaires sera privilégiée. Globalement atypiques, les recours en justice conservent tout de même des traces des mobiles de disputes qui, à un stade antérieur, auraient pu connaître un autre dénouement. La faisabilité de la démarche sera assurée par la recherche d'un éventail limité d'affaires, restriction largement compensée par la richesse discursive du matériel. Nos recherches doctorales sur les crimes graves, basées sur des sondages aux cinq ans dans les dossiers de la CBR du district de Montréal et dans les dossiers des enquêtes du coroner de la période 1945-1964, avaient déjà permis de relever une dizaine de dossiers fort détaillés : homicides de gendres, de frères, etc. Ces homicides étaient motivés, apparemment, par l'argent ou les désordres du proche (chômage, violences exercées sur une fille, etc.). La démarche a été étendue, pour le même district, aux années antérieures et ultérieures, afin de couvrir la période 1920-1980. La collecte de données s'avère presque entièrement complétée quant à ce premier volet de la recherche; le corpus final, au criminel, sera ainsi constitué d'environ 90 affaires solidement documentées.

En matières civiles, nous ferons d'abord usage de recueils de jurisprudence (Saint-Cyr, 1927; Annaires de jurisprudence du Québec) pour démarrer la collecte. Seront privilégiés : les révocations de donation pour ingratitude du donataire, révocations demandées à l'encontre d'enfants indignes ou violents avec leurs parents âgés; les contestations de testaments pour captation ou suggestion, actions entamées lorsqu'un légataire semble avoir exploité à son profit la faiblesse mentale et physique du testateur; les cas d'indignité successorale, affaires soulevées en cas d'atteinte à la vie et à l'honneur du testateur; les procédures en reddition de compte dans les cas de for-

## « Des haines en héritage? »

---

tune dilapidée par un tuteur. Un premier survol de la jurisprudence montre que nous aurons accès à plusieurs dizaines d'affaires civiles pertinentes. Il est aisé, également, de passer de ces causes publiées aux dossiers judiciaires originaux de l'instance chargée d'entendre ces litiges civils, soit la Cour supérieure. Ces dossiers sont conservés dans les différents centres d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Que ce soit au criminel ou au civil, les témoignages détaillés (incluant ceux des experts) enrichiront notre compréhension des dynamiques conflictuelles et des attitudes relatives aux rôles familiaux en cause. Les jugements documenteront évidemment la réponse offerte par la justice à ces situations déviantes. Au surplus, une collecte systématique des articles de journaux se rapportant à nos dossiers sera menée à bien au moyen du moteur de recherche de BANQ consacré aux journaux québécois numérisés<sup>3</sup>. L'étude des discours afférents sera assurée de cette manière.

Outre les analyses discursives destinées à mettre en exergue les représentations en jeu et surtout le sens (ou le non-sens) donné à ces phénomènes par les différents locuteurs impliqués, la reconstitution de parcours détaillés constitue un passage obligé pour bien cerner des facteurs cruciaux de la vie de ces familles, comme l'ont enseigné les travaux sur la mobilité sociale : la configuration changeante des ménages et des lignées au fil du temps (naissances, décès, passages à l'âge adulte, etc.) ; les stratégies des individus ; leurs capacités réelles ou supposées ; la socialisation de la descendance ; les différents capitaux impliqués et en débat (capitaux monétaires, mais aussi scolaires). La reconstitution de tels parcours sera le mode d'exposition privilégié des résultats.

### CONTRIBUTION À L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Ce projet interpelle plusieurs champs de la littérature scientifique : l'histoire de la famille, l'histoire de la violence et l'histoire du droit. Cynthia Comacchio

---

3. BANQ. Revues et journaux québécois numérisés par BANQ. [En ligne] <http://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/RJQ>.

(2000) soulignait déjà, au tournant des années 2000, que les « dynamiques internes » de la famille demeureraient l'un des parents pauvres de la recherche en histoire de la famille au Canada. Aussi, l'histoire des familles québécoises au XX<sup>e</sup> siècle s'est intéressée d'abord et avant tout à des réalités massives comme le mariage (Girard, 2000), la fécondité (Gauvreau, Gervais et Gossage, 2007) et l'économie domestique (Baillargeon, 1991). La famille nucléaire a donc été priorisée. Or, ces familles étaient aussi des lignées, des réseaux de parentèle et d'alliance, nœuds de relations élargies et potentiellement conflictuelles dont nous tiendrons compte, d'emblée.

Marie-Aimée Cliche, historienne dominante des violences intrafamiliales au Québec, a documenté en profondeur les brutalités infligées par les parents aux enfants (2007), l'inceste et autres sévices sexuels (1996) et les filicides (2011), cela jusque dans les années 1960. Il s'agit, répétons-le, de phénomènes répandus impliquant la famille nucléaire et la parentalité stricto sensu. Hors Québec, on compte plusieurs études françaises sur les haines et conflits intrafamiliaux, mais ces démarches concernent essentiellement le XIX<sup>e</sup> siècle et l'Ancien Régime (Chaintrier, 2010 ; Doyon, 2008 ; Regina et Minvielle, 2015). Nous y aurons néanmoins recours afin de bien faire ressortir les spécificités du XX<sup>e</sup> siècle, sans négliger l'existence possible de certains invariants sociologiques, tels l'enjeu de l'établissement des enfants dans la vie – cette transition toujours délicate du cycle familial – et les comparaisons, les jalousies que peut susciter la mobilité sociale inégale des rejetons d'une même descendance.

L'histoire du droit au Québec et au Canada, pour sa part, présente naturellement un clivage entre étude des archives criminelles et étude des archives civiles, clivage que ce projet surmontera à sa manière. On peut recenser, à nouveau, de nombreux travaux sur les violences conjugales (ex. : Chambers et Weaver, 2003), celles infligées aux enfants (ex. : Chunn, 2002) et les disputes civiles entre conjoints (ex. : Snell, 1991). De notre côté, nous serons en mesure de nous inspirer d'œuvres encore trop rares, mais qui ont mis en exergue, par exemple, les tensions engendrées par

les recompositions familiales et les écheveaux plus complexes de relations personnelles et juridiques concomitantes (Gossage, 1998). Certains chercheurs ont également montré comment les héritages pouvaient émailler de conflits graves les rapports intra-familiaux, et ce, sur plus d'une génération (ex. : Nootens, 2006). Mais seules quelques lignées bourgeoises ont été étudiées de la sorte et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été négligée.

### RÉFÉRENCES

- Annuaire de jurisprudence du Québec (1938-1988)*. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- Baillargeon, Denyse (1991). *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Remue-ménage.
- Belleau, Hélène, et Françoise-Romaine Ouellette (2005). « [La famille, l'amour et l'argent](#) », *Enfances, familles, générations*, n° 2.
- Bernier, Joanne, et André Cellard (1996). « Le syndrome de la femme fatale : "maricide" et représentation féminine au Québec, 1898-1940 », *Criminologie*, vol. 29, n° 2, p. 29-48.
- Chaintrier, Pauline (2010). « La vengeance en famille au XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple des crimes commis entre soi jugés par les cours d'assises de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vienne ». Jean-Claude Bourdin *et al.* (dir.). *Faire justice soi-même : études sur la vengeance*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 71-184.
- Chambers, Lori, et John Weaver (2003). « Alimony and Orders of Protection : Escaping Abuse in Hamilton-Wentworth, 1837-1900 », *Ontario History*, vol. 95 n° 2, p. 113-135.
- Chunn, Dorothy E. (2002). « Secrets and Lies : The Criminalization of Incest and the (Re)Formation of the "Private" in British Columbia, 1890-1940 ». John McLaren, Robert Menzies et Dorothy E. Chunn (dir.). *Regulating Lives : Historical Essays on the State, Society, the Individual, and the Law*. Vancouver, UBC Press, p. 120-144.
- Cliche, Marie-Aimée (1996). « Un secret bien gardé : l'inceste dans la société traditionnelle québécoise, 1858-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 2, p. 201-226.
- Cliche, Marie-Aimée (2007). *Maltraiter ou punir : la violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*. Montréal, Boréal.
- Cliche, Marie-Aimée (2011). *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*. Montréal, Boréal.
- Collomp, Alain (1983). *La maison du père : famille et village en Haute-Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris, Presses universitaires de France.
- Comacchio, Cynthia (2000). « "The History of Us" : Social Science, History, and the Relations of Family in Canada », *Labour / Le Travail*, vol. 46, p. 167-220.
- Déchaux, Jean-Hugues (2005). « [L'argent entre germains adultes : ambivalence, déni et parades](#) », *Enfances, familles, générations*, n° 2.
- Doyon, Julie (2008). « Des secrets de famille aux archives de l'effraction : violences intra-familiales et ordre judiciaire au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Antoine Follain *et al.* (dir.). *La violence et le judiciaire : discours, perceptions, pratiques*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 209-222.
- Gauvreau, Danielle, Gervais, Diane, et Peter Gossage (2007). *La fécondité des Québécoises, 1870-1970 : d'une exception à l'autre*. Montréal, Boréal.
- Girard, Denise (2000). *Mariage et classes sociales : les Montréalais francophones entre les deux Guerres*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Gossage, Peter (1998). « Tangled Webs : Remarriage and Family Conflict in Nineteenth-Century Quebec ». Tamara Myers *et al.* (dir.). *Power, Place and Identity : Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*. Montréal, Montreal History Group / Groupe d'histoire de Montréal, p. 79-98.
- Gotman, Anne (1995). *Dilapidation et prodigalité*. Paris, Nathan.
- Lapalus, Sylvie (2013). « [Le parricide comme exacerbation des violences familiales au XIX<sup>e</sup> siècle](#) ». *Criminocorpus*.
- Nootens, Thierry (2006). « "Je crains fort que mon pauvre Henri ne fasse pas grand-chose..." : les héritiers "manqués" et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 3, p. 223-257.
- Perrot, Michelle (1999). « Drames et conflits familiaux ». Michelle Perrot (dir.). *Histoire de la vie privée. Vol. 4, De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris, Seuil, p. 243-263.
- Regina, Christophe, et Stéphane Minvielle (2015). « Crimes familiaux : tuer, voler, frapper les siens en Europe du XVe au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Annales de démographie historique*, vol. 130, p. 7-23.
- Saint-Cyr, Joseph-Fortunat (1927). *Supplément au répertoire général de jurisprudence canadienne*. 2 vol. Montréal, Wilson et Lafleur.
- Snell, James G. (1991). *In the Shadow of the Law : Divorce in Canada, 1900-1939*. Toronto, University of Toronto Press.
- White, James M., et David M. Klein (2002). *Family Theories*. 2<sup>e</sup> édition. Thousand Oaks, Sage Publications.